

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de conseillers

En exercice : 09  
Présents : 05  
Votants : 07  
Absents : 04  
Exclus : 00

Séance du 25 juillet 2017

L'an deux mille dix sept le 25 juillet à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire.

Date de convocation :  
15/07/2017

Date d'affichage :  
28/07/2017

**PRESENTS** : DUCHET C, GUYOT F, POTHIER M, HECHT C, KOOS A,

**ABSENT EXCUSE** : GRANDGIRARD E procuration KOOS A, SAUTER C  
procuration POTHIER M

**ABSENTS NON EXCUSES**: PERRIN H, BOULET JP

Mme Chantal HECHT a été nommée secrétaire

Madame le Maire informe le Conseil que suite au décès de Mr PERRIN Louis et vu les soucis de santé de Mme HECHT Chantal, il semblerait judicieux de refaire un point sur les régies et les régisseurs de la commune.

**OBJET :**

Régies et régisseurs  
communaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité mandate Mme Le Maire afin de de proposer à Mme La Trésorière de Port Sur Saône Madame MASSON Isabelle secrétaire de mairie comme régisseur principal et Madame HECHT Chantal comme régisseur suppléant et ce pour plusieurs Régies

- Régie salle des fêtes (encaissement caution et location)
- Régie bois (encaissement affouage et vente divers bois)
- Régie vente divers (vente matériel et biens divers communaux)

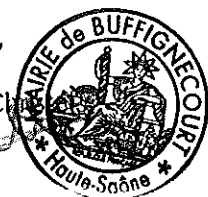
Voté avec : 7 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,

DUCHET C



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Nombre de conseillers

En exercice : 09  
Présents : 05  
Votants : 07  
Absents : 04  
Exclus : 00

Séance du 25 juillet 2017

L'an deux mille dix sept le 25 juillet à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire.

Date de convocation :  
15/07/2017

Date d'affichage :  
28/07/2017

**PRESENTS** : DUCHET C, GUYOT F, POTHIER M, HECHT C, KOOS A,

**ABSENT EXCUSE** : GRANDGIRARD E procuration KOOS A, SAUTER C  
procuration POTHIER M

**ABSENTS NON EXCUSES**: PERRIN H, BOULET JP

Mme Chantal HECHT a été nommée secrétaire

Madame Le Maire rappelle au conseil municipal les délibérations du 30/09/2015 concernant le choix du prestataire BC2I pour réaliser les diagnostics et vérifications nécessaires sur le réseau d'assainissement de la commune et les tarifs appliqués réglés directement par la commune.

Madame le Maire propose afin d'équilibrer le budget de refacturer au prix coûtant ces prestations au propriétaire de l'habitation qui sera concernée

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité mandate Mme Le Maire pour effectuer tous titres nécessaires pour obtenir le remboursement des prestations


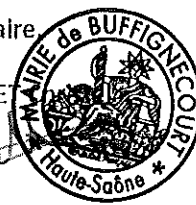
Voté avec : 7 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire

DUCHET

**OBJET :**  
Remboursement diagnostic  
assainissement

Envoyé en préfecture le 28/07/2017

Reçu en préfecture le 28/07/2017

Affiché le 28/07/17

ID : 070-217001064-20170725-20170218-DE

70106 Code INSEE	BUFFIGNECOURT Commune	DM 2017
---------------------	--------------------------	---------

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

### DECISION MODIFICATIVE N° 1

#### Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	9		
Nombre de membres présents	5		
Nombre de suffrages exprimés	7		
VOTES : Contre	0	Pour	7
Date de convocation :	15/07/2017		

L'an 2017, le 25/07/2017, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de DUCHET Christel, Maire.

Objet : DM n° 1

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2051 : Concessions, droits similaires		350.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>		<b>350.00 €</b>
D 21318 : Autres bâtiments publics	350.00 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>350.00 €</b>	

Certifié exécutoire par DUCHET Christel, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/07/2017 et de la publication le 25/07/2017.

A Buffignécourt, le 25/07/2017.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire